

de travail qui jette les bases d'une plus grande libéralisation dans ces secteurs.

Nous sommes naturellement disposés à ce que le GATT aborde certains des points que nos partenaires commerciaux considèrent comme prioritaires. À titre d'exemple, nous serions prêts à donner notre accord à un programme de travail réaliste sur le commerce des services. Parallèlement, nous nous attendons à ce que d'autres fassent preuve de modération et évitent de prendre des mesures restrictives unilatérales dans ce secteur. (Je songe, par exemple, aux mesures récentes prises par le Congrès américain en ce qui a trait à l'industrie du camionnage.)

Les secteurs canadiens de technologie de pointe sont compétitifs sur le plan international et actifs sur les marchés extérieurs. Nous sommes disposés à examiner s'il y a lieu de procéder à une étude sur le commerce des biens et des services de haute technologie, sur la façon dont les règles actuelles s'appliquent aux barrières et aux mesures de dissuasion auxquelles on a recours dans ce secteur, et sur l'opportunité de nouvelles mesures pour faire face aux problèmes qui en découlent. Parallèlement, nous ferons valoir qu'il nous faut disposer de la latitude nécessaire pour poursuivre nos politiques légitimes en matière de technologie et d'industries connexes.

Il a également été proposé, notamment par les États-Unis, d'étudier les exigences de performance liée au commerce que les gouvernements imposent aux sociétés. Nous avons indiqué que nous étions disposés à accepter une telle étude à la condition qu'elle soit menée de façon équilibrée et que de telles exigences soient examinées à la lumière du comportement des sociétés multinationales et, par ailleurs, qu'elles englobent les actions des pays où sont situés les sièges de ces entreprises et qui influent sur la conduite de ces dernières.

La liste qui précède n'épuise pas l'ordre du jour de novembre, mais je crois qu'elle reflète les priorités que nous avons élaborées de concert avec les provinces et le secteur privé.

Avant de conclure, j'aimerais dire quelques mots des relations canado-américaines dans un tel contexte. Lors des consultations qui ont eu lieu avec des gens d'affaires et des représentants provinciaux au cours des derniers mois, on s'est beaucoup inquiété de l'état des relations canado-américaines. Il y a lieu de signaler que les États-Unis cherchent comme nous à renforcer le GATT car ils considèrent également que c'est la meilleure façon de favoriser leurs intérêts commerciaux à l'échelle mondiale. Nous collaborons étroitement avec les Américains aux travaux préparatoires en vue de la réunion de novembre. Nos positions sont très similaires en ce qui a trait aux sauvegardes, au règlement des différends et au commerce des produits agricoles. Dans les quelques dossiers où existent des divergences, par exemple celui des exigences de performance, nous sommes en étroite consultation avec les représentants américains dans le but de trouver des solutions de compromis qui protégeront nos intérêts de part et d'autre.